

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2009040

Signataire : EG/ED/HYD

OBJET :Bâtiment du CCAS, mise en place de garde corps en terrasse. Demande de déclaration préalable.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article R 421-17 du code de l'urbanisme,

Vu l'article L 111-8 du code de la construction et de l'habitat

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le maire à déposer et à signer la déclaration préalable et l'autorisation de travaux relatives à la mise en place de garde corps en terrasse.

le Maire

J. SALVATOR